

27.03.2014 - 08:15 Uhr

Près d'un directeur d'écoles sur deux trouve les commissions scolaires superflues

Bern (ots) -

Près de la moitié des directrices et directeurs d'écoles sont d'avis que les commissions scolaires sont superflues, et 60% estiment qu'il n'est pas judicieux qu'elles prennent des décisions relatives au personnel. Les deux tiers trouvent néanmoins que ces commissions sont importantes pour enraciner l'école dans la commune. Tels sont les résultats auxquels parvient une enquête réalisée avec le soutien du Fonds national suisse (FNS).

En Suisse, la tradition voulait que la direction de l'école obligatoire soit assurée par des commissions scolaires où les citoyennes et les citoyens s'engagent à titre bénévole. Avec l'autonomisation partielle des écoles, ces commissions composées de profanes sont désormais mises sous pression. Doivent-elles jouer le rôle de trait d'union entre le conseil communal et les directions des écoles, désormais professionnalisées? Tel est le sujet de la controverse.

Les commissions scolaires ne devraient pas prendre de décisions concernant le personnel

Comment les nouvelles directions des écoles jugent-elles les modifications apportées aux structures de direction de l'école obligatoire? Avec le soutien du Fonds national suisse (FNS), des chercheurs de l'Université de Zurich et de la Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest (FHNW) ont interrogé 270 dirigeants d'écoles de tous les cantons de Suisse romande et alémanique. Il en ressort que les commissions scolaires restent très importantes; 86% des personnes interrogées signalent qu'il en existe toujours dans leur commune. En outre, 80% des commissions possèdent toujours des compétences décisionnelles.

Les directeurs d'écoles sont plutôt critiques à l'égard des commissions scolaires. Parmi ceux-ci, 45% les jugent superflues, et 60% estiment qu'il est relativement, voire totalement inopportun qu'elles prennent des décisions en matière de personnel. Mais les deux tiers considèrent que les commissions sont importantes pour l'enracinement de l'école dans la commune, et près de la moitié les jugent utiles pour prendre des décisions financières. Selon Carsten Quesel, spécialiste en sociologie de l'éducation, l'ambivalence de ces appréciations pourrait tenir à ce que la suppression des commissions composées de profanes accroît la marge de manoeuvre des directeurs d'écoles, mais leur fait également endosser des tâches supplémentaires, provenant en particulier du conseil communal.

Scepticisme envers les conseils de parents

Quant à savoir si les conseils de parents représentent une solution adéquate aux commissions traditionnelles, les dirigeants des écoles se montrent sceptiques. Ils ne sont que 40% à estimer que ces conseils constituent un trait d'union utile entre l'école et les parents d'élèves. En grande majorité, ils sont d'avis que ces conseils s'investissent insuffisamment ou défendent des intérêts particuliers. Les personnes interrogées estiment toutes que les conseils de parents ne devraient pas disposer de compétences décisionnelles pour gérer l'école. Les directeurs d'écoles considèrent que ces conseils ont pour principales missions d'encourager le dialogue entre les parents, les élèves et le personnel enseignant, et d'enrichir le quotidien scolaire en organisant des manifestations. "Les directeurs d'écoles apprécient l'engagement bénévole des parents, mais ils doutent du bien-fondé d'une organisation sous forme de conseils de parents, craignant que cela ne finisse par devenir des rituels improductifs", déclare Carsten Quesel.

Publication

C. Quesel, D. Kübler et al.: Schulkommissionen und Elterngremien im Urteil professioneller Schulleitungen. Kurzbericht zu einer Erhebung an obligatorischen Schulen der Deutschschweiz und der Romandie, 2014 (Pour les journalistes, disponible sous forme de fichier PDF auprès du FNS: com@fns.ch)

Le texte de ce communiqué est disponible sur le site Internet du Fonds national suisse:

<http://www.snf.ch/fr/pointrecherche/newsroom/Pages/news-140327-mm-commissions-scolaires-superflues.aspx>

Contact:

Pr Carsten Quesel
Haute école pédagogique FHNW
Centre pour les organisations de formation et la qualité des écoles
Bahnhofstrasse 6
5210 Windisch
Tél.: 056 202 79 56
E-mail: carsten.quesel@fhnw.ch

